

## ARRÊTÉ DU MAIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

**ARRÊTÉ N°AP\_2024\_0215**  
**Arrêté Permanent**

8. Domaines de compétences par thèmes  
8.3 Voirie

### **Numérotation de voirie ZAC "les Jardins de l'Agora" - rue des Jardins de l'Agora**

Monsieur Benoît ARRIVÉ, Maire de Cherbourg-en-Cotentin,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L.2213-28,

VU le Code de la route,

VU l'arrêté n°AR\_2023\_5065\_CC du 7 décembre 2023 portant sur les délégations sur de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués,

VU la délibération n°2012/249 en date du 20 décembre 2012 approuvant le dossier de création de la ZAC Tôt-Sud-Margannes,

VU la délibération n°2015/089 en date du 26 juin 2015 approuvant le dossier de réalisation de la ZAC Tôt-Sud-Margannes,

VU les délibérations n°2019/005 en date du 12 mars 2019 et n°2019/037 en date du 20 mars 2019 portant sur la dénomination des voies de la ZAC « Les Jardins de l'Agora »,

VU les permis de construire autorisés pour la construction d'habitations sur la ZAC « Les Jardins de l'Agora »

VU la nécessité pour la ville de Cherbourg-en-Cotentin de mener une action de dénomination et de numérotation des voies, il est nécessaire de donner des numéros de voirie aux parcelles de la rue « Les Jardins de l'Agora »,

### **ARRÊTE**

#### **ARTICLE 1 –**

La parcelle cadastrée 173 section BZ 200 est numérotée 5 rue des Jardins de l'Agora Équeurdreville-Hainneville – 50120 CHERBOURG-EN-COTENTIN,

La parcelle cadastrée 173 section BZ 199 est numérotée 7 rue des Jardins de l'Agora Équeurdreville-Hainneville – 50120 CHERBOURG-EN-COTENTIN,

La parcelle cadastrée 173 section BZ 198 est numérotée 9 rue des Jardins de l'Agora Équeurdreville-Hainneville – 50120 CHERBOURG-EN-COTENTIN,

La parcelle cadastrée 173 section BZ 197 est numérotée 11 rue des Jardins de l'Agora Équeurdreville-Hainneville – 50120 CHERBOURG-EN-COTENTIN,

La parcelle cadastrée 173 section BZ 193 est numérotée 13 rue des Jardins de l'Agora Équeurdreville-Hainneville – 50120 CHERBOURG-EN-COTENTIN,

La parcelle cadastrée 173 section BZ 194 est numérotée 15 rue des Jardins de l'Agora Équeurdreville-Hainneville – 50120 CHERBOURG-EN-COTENTIN,

La parcelle cadastrée 173 section BZ 192 est numérotée 17 rue des Jardins de l'Agora Équeurdreville-Hainneville – 50120 CHERBOURG-EN-COTENTIN,

Les parcelles cadastrées 173 section BZ 183 et 173 section BZ 189 sont numérotées 19 rue des Jardins de l'Agora Équeurdreville-Hainneville – 50120 CHERBOURG-EN-COTENTIN,

Les parcelles cadastrées 173 section BZ 182 et 173 section BZ 188 sont numérotées 21 rue des Jardins de l'Agora Équeurdreville-Hainneville – 50120 CHERBOURG-EN-COTENTIN,

La parcelle cadastrée 173 section BZ 181 est numérotée 23 rue des Jardins de l'Agora Équeurdreville-Hainneville – 50120 CHERBOURG-EN-COTENTIN,

La parcelle cadastrée 173 section BZ 180 est numérotée 25 rue des Jardins de l'Agora Équeurdreville-Hainneville – 50120 CHERBOURG-EN-COTENTIN,

La parcelle cadastrée 173 section BZ 179 est numérotée 27 rue des Jardins de l'Agora Équeurdreville-Hainneville – 50120 CHERBOURG-EN-COTENTIN,

La parcelle cadastrée 173 section BZ 184 est numérotée 29 rue des Jardins de l'Agora Équeurdreville-Hainneville – 50120 CHERBOURG-EN-COTENTIN,

La parcelle cadastrée 173 section BZ 178 est numérotée 31  
Équeurdreville-Hainneville – 50120 CHERBOURG-EN-COTENTIN,  
La parcelle cadastrée 173 section BZ 177 est numérotée 33  
Équeurdreville-Hainneville – 50120 CHERBOURG-EN-COTENTIN,  
La parcelle cadastrée 173 section BZ 176 est numérotée 35  
Équeurdreville-Hainneville – 50120 CHERBOURG-EN-COTENTIN,

Publié le 22/05/2024 

**ARTICLE 2** – Les dispositions du présent arrêté sont applicables à la réception de cet arrêté par le demandeur.

**ARTICLE 3** – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter :

- de sa publication pour le recours des tiers,
- de sa notification pour le recours de l'intéressé(e)

Le Tribunal Administratif peut-être saisi par l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**ARTICLE 4** – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du pôle patrimoine et cadre de vie, le Commissariat Central de police et le service de la police municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cherbourg-en-Cotentin,

**Pour le Maire et par délégation, le Maire adjoint  
Patrice Martin**

Signé électroniquement par : Patrice MARTIN

Date de signature : 21/05/2024

Qualité : Elu Voirie, Eclairage public, Mobilier urbain, Atelier mécanique

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :  
MANCHE

Commune :  
CHERBOURG-EN-COTENTIN

Section : BZ  
Feuille : 173 BZ 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 24/04/2024  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le  
centre des Impôts foncier suivant :  
SERVICE DEPARTEMENTAL DES  
IMPOTS FONCIER DE LA MANCHE  
ANTENNE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN  
50308  
50308 COUTANCES CEDEX  
tél. 02 33 76 66 00 -fax  
RDV sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) dans votre espace

Cet extrait de plan vous est délivré par :

[cadastre.gouv.fr](https://cadastre.gouv.fr)



# UNIT 1: THE HISTORY OF THE UNITED STATES

1800-1860

- 1. The American Revolution
- 2. The War of 1812
- 3. The Era of Good Feelings
- 4. The Nullification Crisis
- 5. The Missouri Compromise
- 6. The Compromise of 1850
- 7. The Fugitive Slave Act
- 8. The Kansas-Nebraska Act
- 9. The Dred Scott Decision
- 10. The Lincoln-Douglas Debates
- 11. The Emancipation Proclamation
- 12. The Gettysburg Address
- 13. The Reconstruction Era
- 14. The Civil Rights Movement

1860-1890

